

Licence professionnelle Réseaux informatiques et internet

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réseaux informatiques et internet. 2011, Université d'Angers. hceres-02039339

HAL Id: hceres-02039339 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039339v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE: NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002231

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité: Réseaux informatiques et internet (R2I)

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence est portée par l'IUT d'Angers en collaboration *via* une convention avec le lycée de l'Hyrôme de Chemillé. Les enseignements (sauf 4 jours de travaux pratiques sur la plate-forme technique du lycée) ont lieu à l'IUT au sein du département « GEII ».

Elle vise à former des administrateurs de réseau, des techniciens réseau informatique ou industriel, des techniciens de maintenance de réseaux informatiques, des responsables micro-informatique, des architectes réseaux, des responsables de l'informatique individuelle, des gestionnaires de système informatique et réseaux. Ces métiers peuvent s'exercer dans de nombreux secteurs économiques : industries de transformation et manufacturières, industries agro-alimentaires, métallurgie, transport, services aux entreprises, banques... Ces métiers concernent également toutes les tailles d'entreprises, PME/PMI ou grandes entreprises.

Bien que l'offre de formation régionale soit importante dans ce domaine, la licence a une bonne attractivité (5 dossiers déposés pour une place), mais le recrutement est dominé de plus en plus par des titulaires de BTS. Cette spécialité n'est pas aujourd'hui ouverte à la formation en alternance, et n'a pas accueilli de stagiaires de la formation continue.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 % > 0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 % (26)
Pourcentage de diplômés en emploi (à 6 mois)	75 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Avant d'aborder le bilan de cette licence, il faut déplorer les insuffisances du dossier fourni pour cette demande de renouvellement : absence d'éléments de mesure quantifiés dans le dossier (identité des primo-entrants, pilotage de la formation, PV de réunions, implication des professionnels : fréquence, forme... fonctionnement du comité de pilotage et/ou du conseil de perfectionnement...).



Même dans un domaine où l'information est un peu plus solide (insertion professionnelle), on doit regretter l'absence d'informations essentielles comme les taux de réponse aux enquêtes à six mois, ce qui introduit un doute sur la fiabilité des taux fournis. Le calcul de la part d'enseignements assurés par les professionnels est à la fois maladroit (l'important est de raisonner en heures en présence d'étudiants et non en volume global) et biaisé, car une partie des heures assurées ne sont pas dans le cœur de métier et pourraient être assurées par des universitaires (ou éventuellement des professeurs du lycée) d'autres composantes de l'université.

De plus, il est inadmissible que des points importants tels que le positionnement de la licence dans l'offre de formation de l'établissement ou régionale, ne soient précisés que dans la fiche d'auto-évaluation laquelle, sur de nombreux points, est bien plus complète que le dossier.

D'ailleurs, un des points faibles du dossier est l'impression d'isolement qui s'en dégage : celle d'un repli sur le seul département de l'IUT portant la formation. On retrouve ce même sentiment pour les objectifs et les contenus de cette spécialité.

Si la licence prépare bien aux métiers classiques orientés « TIC » (administrateur réseaux, technicien de maintenance...), elle se veut aussi former à la sécurité des réseaux. Or, au regard du programme pédagogique, les métiers liés à la sécurité semblent éloignés des compétences auxquelles prépare la licence (24 heures de cours sur la sécurité ne semblant pas suffisantes pour former un spécialiste de la sécurité, et encore moins, un administrateur averti). Par ailleurs, cette partie du document manque de profondeur. L'aspect professionnalisant de niveau II n'est pas mis assez en avant par rapport à des formations de niveau III existantes (DUT « RT » par exemple).

On perçoit mal la valeur ajoutée spécifique à cette formation au regard des autres formations de niveau III existantes. Une plus forte spécialisation sur un aspect « métier », avec une compétence identifiée plus finement, serait utile voire nécessaire, dans un contexte régional où l'offre de formation est en pleine expansion. Jusqu'ici la formation jouit d'une bonne attractivité, mais la disparition des étudiants venus de licences générales (un parcours préparatoire pourrait être utile), est inquiétante et plus encore, la baisse des entrées venant d'un DUT. Le risque est grand de voir cette licence devenir une simple prolongation de certains BTS. Sur ce point, on aurait aimé une analyse du bilan de la convention signée avec le lycée.

Nonobstant l'absence d'informations précises sur les taux de réponse, l'insertion professionnelle des diplômés semble bonne : peu de diplômés en recherche d'emploi, de faibles délais de recherche d'emploi, une bonne adéquation emploi-formation, peu de poursuite d'études. C'est évidemment le point fort du bilan. Paradoxalement, ce bon résultat ne semble pas reposer sur une participation exceptionnellement forte des professionnels. Comme déjà souligné, la participation des professionnels à l'enseignement satisfait tout juste aux exigences du cahier des charges, et la concentration des interventions sur deux personnes pose question. Leur participation à l'animation pédagogique est annoncée, tout comme au pilotage, mais il manque un minimum d'informations précises pour en mesurer la réelle importance et plus encore l'impact.

Aucun partenariat n'est formalisé, et si le service « Informatique » de l'université peut être un bon point d'appui pour la formation des étudiants, il serait bon d'étoffer le réseau des partenaires professionnels. Si sur les deux points principaux qui sont l'attractivité et l'insertion professionnelle, l'actuel bilan est satisfaisant. On peut néanmoins craindre pour la pérennité de cette formation au regard de la concurrence croissante existante en local ou à proximité.

L'absence du public de formation continue, l'ouverture à l'alternance différée d'un an, fragilisent cette spécialité vis-à-vis d'autres présentes sur le site angevin. Une prise de contact avec les responsables de la licence « Logiciels libres » afin de développer d'éventuelles synergies pourrait être utile. La note donnée découle de ces interrogations, et surtout, des faiblesses du dossier fourni.

• Points forts :

- La bonne attractivité malgré un environnement concurrentiel.
- La bonne insertion professionnelle, la certification « constructeur » pour un des modules de formation.

Points faibles :

- Un dossier très incomplet et très imprécis.
- Un projet pédagogique trop peu différencié par rapport à ceux de DUT (justification insuffisante du niveau II).
- Le manque de formalisation des partenariats et l'intervention insuffisante des professionnels dans l'enseignement.





• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Afin d'assurer la pérennité de la formation, il conviendrait de développer l'implication des branches professionnelles du secteur en diversifiant les partenaires et en formalisant leur collaboration. Il serait tout aussi nécessaire de renforcer et de formaliser les partenariats professionnels, de développer les synergies à l'intérieur de l'université.

Au-delà, une réflexion sur les objectifs et contenus de cette spécialité devrait être engagée sans tarder pour élargir son recrutement (alternance, formation continue), et afin de maintenir le caractère opérationnel de la formation dans un domaine qui évolue vite et mieux affirmer ce qu'apporte la licence professionnelle vis-à-vis des diplômes à bac+2.

On encouragera les responsables de cette spécialité à prendre contact avec les porteurs de la licence professionnelle « Logiciels libres » dans une optique d'échanges d'expérience, et afin d'améliorer la lisibilité de l'offre du domaine.